



# Bien vivre à CHARLIEU

Votre municipalité vous informe



Juin 2018 >



# Le mot du maire,

## *A bicyclette...*

Cet été sera, une nouvelle fois, très animé à Charlieu avec, entre autres, le très attendu festival de rues LES FERUS du 6 au 8 juillet, les marchés nocturnes, les spectacles des nocturnes de l'abbaye, l'accueil de nos amis allemands et anglais fin août et nos traditionnelles fêtes de la soierie début septembre.

Je vous laisse découvrir ce programme et bien d'autres dossiers encore, en feuilletant ce bulletin municipal réalisé par Martine Desbois et les élus de la commission communication.

Mais cet été 2018 sera surtout marqué par l'ouverture de la très attendue voie verte. C'était un engagement fort de notre mandat. Cette réalisation a vu le jour grâce au travail coordonné de vos élus : commune, département et communauté de communes.

Ce nouvel équipement n'est pas un aboutissement mais au contraire une nouvelle forme de mobilité qui modifiera nos comportements en centre-ville.

Si la voiture a toute sa place, la priorité sera donnée aux piétons et aux cyclistes dans le cœur historique de Charlieu.

Sur notre voie verte, nous avons souhaité un cheminement spécifique réservé aux piétons et aux pèlerins de Saint Jacques de Compostelle, qui pourront emprunter le GR Cluny-Le Puy et rallier Briennon en toute sécurité.

Charlieu a besoin d'équipements touristiques de qualité pour améliorer son cadre de vie mais aussi pour attirer investisseurs, entreprises, professionnels de santé, familles...

Aussi je vous parlerai prochainement de la future piscine et du projet porté par la communauté de communes qui sera un autre atout important pour l'ensemble de notre territoire.

Pour conclure, il est important de vous présenter la démarche de la fédération européenne des sites clunisiens dont le projet d'inscription de Cluny et des sites emblématiques clunisiens dans la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO engendrera d'importantes retombées pour Charlieu et son abbaye.

Celle-ci est l'une des toutes premières à être rattachée à Cluny, elle possède le plus ancien tympan sculpté de l'art roman en France et est internationalement reconnue comme étant un des chefs d'œuvre de l'art roman avec des sculptures du portail nord d'une finesse inégalée.

L'état nous soutient dans cette démarche et le directeur de notre office de tourisme fait partie des administrateurs à l'échelle européenne de la fédération.

La démarche est engagée et si la réussite est au bout, Charlieu aura un avenir aussi prospère que son glorieux passé !

Bonne lecture et bon été !  
Votre maire,

*Bruno Berthelot*

## Sommaire

Le mot du maire .....	2 <sup>e</sup> de couverture	Budget .....	10 à 13
Le Conseil .....	1	Social .....	14 - 16
Infos pratiques, urgences téléphone .....	1	Jeunesse .....	17
Page des élus .....	2	Associations .....	18 à 20
Etat civil .....	3	Tourisme .....	21 à 25
Travaux .....	4 - 5	Culture .....	26 à 29
Environnement .....	6 - 7	Divers .....	30 à 32
Economie, Commerces .....	8 - 9		

# Le conseil

Le Maire et ses 7 adjoints tiennent des permanences en mairie :



**Bruno BERTHELIER**

> Maire

Mercredi et samedi  
matin sur RDV



**Martine DESBOIS**

> Communication,  
culture, tourisme

Vendredi matin sur RDV



**Jérémie LACROIX**

> Travaux, urbanisme,  
environnement, aménagement  
de la ville, eau et assainissement  
> Conseiller Départemental

Samedi 9h à 11h sur RDV



**Brigitte MAZARD DURAND**

> Centre Communal d'Action  
Sociale et solidarités

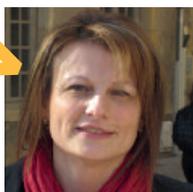
Mercredi 9h à 11h sur RDV



**Jean LABOURET**

> Sports, associations  
et festivités

Samedi 8h30 à 11h30 sur RDV



**Sandrine URBAIN**

> Ecoles et jeunesse

Samedi 10h à 11h30 sur RDV



**Etienne HERTZOG**

> Finances, économie

Jeudi 10h à 12h sur RDV



**Marianne PONSON**

> Vie charlienne,  
nouveaux arrivants, habitat

Jeudi 9h à 11h sur RDV

**2 conseillers délégués :**

Joëlle GUEGUEN, Patrice PAVET

**13 conseillers municipaux majoritaires :**

Dominique MONCORGER, Gilles THEVENIN, Emmanuelle NUNES DA GRACA, Bernard CHARRIER, Agnès FABIANSKI, Véronique PICAVET, Carlos DUARTE, Sylvie PONCET, Thomas GUERIN, Isabelle DUBOST, Alice HERICK, Alain BELAIR, Chrystèle FAURIE

**Les conseillers d'opposition :**

Gilles AUGAGNEUR, Benoît LOYER, René LAPALLUS,  
José GARCIA

## Infos pratiques, urgences, téléphones...

**Mairie 04 77 69 33 89**

Du lundi au samedi de 8h45 à 11h45 et de 13h30 à 17h  
Fermeture le mercredi après-midi et samedi après-midi

- Gendarmerie 17
- Pompiers 18
- Samu 15
- Gaz Urgence sécurité : 0 800 47 33 33  
(appel gratuit depuis un poste fixe)
- VEOLIA : Un numéro unique pour les urgences  
et les réclamations des usagers 09 69 32 34 58
- Hôpital local : 04 77 23 84 00

[www.ville-charlieu.fr](http://www.ville-charlieu.fr)

[www.facebook.com/villeducharlieu](https://www.facebook.com/villeducharlieu)

- Résidence Petite Provence : 04 77 60 11 33
- Office de tourisme de Charlieu-Belmont : 04 77 60 12 42
- Musées : 04 77 60 28 84
- Abbaye Centre des visiteurs : 04 77 60 09 97
- Cinéma les Halles : 04 77 69 03 03
- Médiathèque intercommunale : 04 77 60 17 49
- Maison des Jeunes et de la Culture : 04 77 60 05 97

# Page des élus

## MOT DES ÉLUS DE L'OPPOSITION "CHARLIEU DEMAIN AUTREMENT"

Ce qui caractérise aujourd'hui la politique conduite par la majorité municipale c'est une distorsion permanente entre les mots et les actes. Monsieur le Maire avec son équipe avait promis, lors des élections municipales, une ville "plus solidaire". Quatre années se sont écoulées, que constatons-nous ? Que la concertation et l'écoute des citoyens sont absentes du débat démocratique. Nous l'avons dit à maintes reprises, la programmation pluriannuelle des investissements à venir mérite cet échange avec nos concitoyens. L'aménagement du centre ville avec notamment celui des boulevards, ceux de la place de la Bouverie et de la Place St Philibert, la réalisation de l'Espace Congrès (salle des fêtes) mais aussi les questions des sens de circulation et du stationnement sont des projets structurants pour la ville. Quand, Monsieur le Maire va-t-il enfin engager une véritable concertation sur ces différents projets avec ses administrés ? Nous ne pouvons pas nous satisfaire du questionnaire inséré dans le dernier bulletin municipal, dont les questions étaient très orientées.

Certes l'équipe municipale a été élue avec une large majorité, c'est bien normal quelle puisse dérouler son programme. Ce programme de travaux nous l'avons d'ailleurs approuvé sur les grands principes. Compte tenu des enjeux, la démocratie voudrait que l'on puisse échanger, écouter, partager. On a toujours à apprendre en écoutant les avis des uns et des autres car personne ne détient la vérité. Après ces échanges ce sont bien évidemment les élus qui ont le dernier mot. Mais ce temps de partage et d'échanges est plus que nécessaire. Si le travail du bureau d'études a été très bien fait et si le comité de pilotage de cette étude comportait quelques personnes non élues, cela ne suffit pas. L'avis du plus grand nombre est indispensable car il éviterait certaines erreurs qui peuvent être préjudiciables pour la vie économique de la ville. Cette dernière est déjà fortement malmenée aujourd'hui tout comme l'existence des associations. Les aides apportées aux associations sont réduites à peau de chagrin. Or, la vie associative charliendine qui l'accompagne est une richesse pour notre commune. Sur la situation financière de la commune, elle est parfaitement saine. C'est le fruit d'une gestion rigoureuse de la municipalité actuelle et de celles qui l'ont précédée. Les baisses des dotations de l'Etat ont été compensées par la suppression des abattements sur vos impôts locaux et par les nombreuses réductions d'agents communaux. Si ces suppressions ont servi de variable d'ajustement budgétaire, celles-ci rendent cependant le fonctionnement des services parfois difficile. Cette obsession à la réduction de la dépense publique se ressent aussi au niveau de l'entretien des bâtiments publics bien souvent négligé. Nous nous félicitons que, suite à notre demande concernant le projet de contournement de Charlieu auprès du Vice Président chargé des routes au département (mais aussi adjoint), ce dossier soit remis à l'ordre du jour. Cette réalisation routière est indispensable pour le bon fonctionnement des aménagements du centre ville. Nous serons bien entendu très attentifs à tous ces dossiers.

*Les élus : Gilles Augagneur, René Lapallus, Benoit Loyer.*

## INAUGURATIONS RÉCENTES



Inauguration du Centre de Loisirs le 15 décembre 2017



Inauguration du Théâtre Saint-Philibert le 18 novembre 2017



Inauguration de la Médiathèque le 20 octobre 2017

# Etat civil du 1<sup>er</sup> NOVEMBRE 2017 AU 7 MAI 2018

## NAISSANCES

Sonny DEL BUONO	8 décembre 2017 à Roanne
Shanna MACHADO	11 décembre 2017 à Roanne
Alyson Jacqueline Monique Odette CLAVELoux	20 décembre 2017 à Roanne
Baptiste DANIÈRE	24 janvier 2018 à Roanne
Jinda Sara TANGUÇ	30 janvier 2018 à Roanne
Mellina MAMMAR	4 février 2018 à Roanne
Léa POLETTE GOMES DE ARAUJO	15 février 2018 à Roanne
Zoé Capucine Cécile PICARD	16 février 2018 à Roanne
Kacylia Chelsea COCHEZ	16 mars 2018 à Roanne
Alice Véronique Marie-Noëlle LADRET	21 mars 2018 à Roanne
Emma DI MARCO	6 avril 2018 à Roanne
Léana REBOLLE	29 avril 2018 à Roanne
Lovane Alain Fabrice THEOLEYRE	4 mai 2018 à Roanne
Lyanna Elyse Evelyne DUSSER	7 mai 2018 à Roanne



## DÉCÈS

Georges Claudien Marcel ALIX (1928)	4 novembre 2017
Henri François Joseph BARBERET (1937)	4 novembre 2017
René Louis DESPALLE (1926)	5 novembre 2017
Odette DUPUIS veuve MIRLYCOURTOIS (1924)	7 novembre 2017
Anne Marie Gilberte LAVANDIER veuve FUSS (1939)	9 novembre 2017
Benedetto LEO (1949)	22 novembre 2017
Anne Marie Simone POLETTE veuve CHETAIL (1922)	24 novembre 2017
Robert Pierre TRONCY (1931)	1 <sup>er</sup> décembre 2017
Guy Jean Marie MOLLARD (1934)	1 <sup>er</sup> décembre 2017
Léonie Francine VALORGE veuve PERRIN (1934)	2 décembre 2017
Michel Charles Louis COUSIN (1937)	3 décembre 2017
Odette Félicie DEVIGNOT veuve MATHIAS (1923)	7 décembre 2017
Hubert GINOUX (1930)	7 décembre 2017
Jean Charles GRIZARD (1927)	13 décembre 2017
Raymond LEQUEU (1920)	15 décembre 2017
Patrice Didier Etienne FAURE (1971)	24 décembre 2017
Marguerite Juliette Laurence POIZAT (1920)	4 janvier 2018
Jeanne-Marie LIANGE veuve NUGUE (1917)	13 janvier 2018
Noële Marie Claude ALIX veuve MOUVANT (1928)	18 janvier 2018
Claudette Clémence CHALUMET épouse SION (1941)	18 janvier 2018
Maurice Marie Joseph POYET (1931)	22 janvier 2018
Roger FAYARD (1938)	28 janvier 2018
Zina DJOUANI divorcée DELORME (1966)	6 février 2018
Marie Thérèse LÉLY veuve CHERVIER (1931)	7 février 2018
Simon Marius GARDET (1929)	8 février 2018
Christian Serge Henri BAUDOIN (1950)	24 février 2018
Colette Lucie PIERACCINI épouse RAULT (1934)	26 février 2018
Gabriel GUILLALOT (1938)	9 mars 2018
Raymond Eugène BIESSE (1936)	15 mars 2018
Simonne Marie Louise SOULAS veuve BEAU (1927)	19 mars 2018
Raymonde Marguerite TROUILLET veuve COQUET (1930)	10 avril 2018
Lucien Jean PASSE (1937)	10 avril 2018
Berthe PAILLÉ veuve GROSSET (1919)	14 avril 2018
Célestine BARRIQUAND veuve DINET (1925)	22 avril 2018
René Emile AUGAGNEUR (1930)	25 avril 2018
Guy Pierre DIERX (1935)	27 avril 2018



## Transcriptions de décès

Paulette Aimée GALLAND épouse DUCRAY (1945)	31 octobre 2017 à St-Priest-en-Jarez
René Claude Marie LHOTE (1929)	12 novembre 2017 à Roanne
Georges Francis MOISSONNIER (1933)	21 novembre 2017 à Roanne
Patric Daniel LORTON (1947)	29 novembre 2017 à Roanne
Eveline MANIGAUD épouse GODART (1959)	1 <sup>er</sup> décembre 2017 à Roanne
Adèle BARNAUD veuve DEBISE (1926)	25 décembre 2017 à Roanne
Roland André REY (1958)	7 janvier 2018 à Roanne
Odette FARGEAT veuve LAFOND (1931)	9 janvier 2018 à Roanne
Claudette Marie-Louise DIOT (1926)	14 janvier 2018 à Roanne
Jean Paul Marcel BALTHAZARD (1949)	15 janvier 2018 à Roanne
Franck BALLIAN (1965)	23 janvier 2018 à Roanne
Adrien Eugène Louis Jean FOURNELY (1924)	7 février 2018 à St-Nizier-sous-Charlieu
André Joseph DENIS (1925)	10 février 2018 à Roanne
Pascal René GALAND (1962)	2 mars 2018 à Roanne
Etienne CHEVALIER (1930)	26 mars 2018 à Roanne
Lisa Corine Danielle JOASSON (2004)	31 mars 2018 à Roanne
Marcel Georges DÉCHAVANNE (1924)	4 avril 2018 à Roanne
Jeanne Marie Thérèse MEILLER veuve GIRARDON (1925)	6 avril 2018 à Roanne
Hélène Marie Thérèse Etienne DELOMIER (1955)	19 avril 2018 à Roanne
Huguette RAJDAK épouse BRUN (1942)	5 mai 2018 à Roanne
Josette Anne Marie MONTET épouse MARS (1936)	6 mai 2018 à Mably

# Travaux

Jérémie LACROIX



## EN PERSPECTIVE...



Rue Raspail, la voirie sera totalement refaite



La rue sera dotée d'un caniveau central en pierre



Place Raspail, parking et chemin piétons seront réhabilités



Parc Derobert, des jeux pour enfants s'ajouteront au mobilier urbain



Parkings Derobert et Saint-Philibert, des panneaux électroniques indiqueront à l'entrée le nombre de places disponibles (Egalement disponible sur application mobile)



Route de Fleury, un cheminement piéton plus sécurisé dotera sa montée



Ecole élémentaire, des panneaux photovoltaïques seront posés sur la toiture côté rue Riottier

## UNE TOUTE NOUVELLE BALAYEUSE POUR LES SERVICES TECHNIQUES

Vous l'aurez remarqué, les agents techniques de la commune pilotent une nouvelle balayeuse. La vétusté de l'ancien appareil a motivé cette acquisition.

Après l'essai de différents modèles, la commission a opté pour une machine performante de marque SCHMIDT d'un coût de 114691,27€.

- Très maniable grâce à son rayon de braquage important, elle est conçue pour un usage intensif.
- Peu bruyante, économe en eau (avec une cuve de plus grande quantité) mais aussi en énergie, elle bénéficie de technologies modernes qui facilitent le changement de balais et le réglage de leur pression.
- Plus confortable pour le conducteur (cabine insonorisée à vitrage panoramique, boîtier ergonomique centralisé pour commande par joysticks), elle permet une conduite en travail et en déplacement sans fatigue ni à-coup.

Les employés municipaux utilisent ce nouveau matériel tous les jours : trois jours par semaine dans le centre-ville, un jour à l'extérieur.

Un matériel performant qui contribuera grandement à la propreté de la cité, mais ne l'oublions pas : la propreté de notre ville est l'affaire de tous !



## UN RESPONSABLE EXPÉRIMENTÉ POUR LES SERVICES TECHNIQUES

C'est en février que **Samuel FESSY** a pris son poste comme responsable des services techniques de la ville de Charlieu.

Après avoir fait ses études à l'école des travaux publics d'Egletons, il a été technicien puis chef de chantier à Caluire dans le domaine de l'eau et assainissement puis à Die. Il a ensuite travaillé à la Lyonnaise des eaux.

Depuis 2005 il a effectué des missions très diversifiées à la Roannaise de l'eau.

C'est avec plaisir que nous l'avons accueilli dans notre collectivité en début d'année.

## TRAVAUX INITIÉS PAR DES PARTICULIERS, L'ORANGERIE BOULEVARD LECLERC

C'est l'entreprise De Pauli qui va permettre à l'ancienne Orangerie du boulevard Leclerc une reconstruction totale ; ce bâtiment à l'entrée des musées, désaffecté depuis de

nombreuses années, menaçait de s'écrouler. Ce bâtiment de pierre abritera deux logements et donnera une belle image de l'entrée sur l'ancien hôpital.

*Merci à tous les propriétaires qui rénovent leur patrimoine et embellissent Charlieu.*



# Environnement

Patrice PAVET



## “INCROYABLES COMESTIBLES”, MOUVEMENT PARTICIPATIF CITOYEN, UN PROJET SOUTENU PAR LA MUNICIPALITÉ EN LIEN AVEC LES ÉCOLES

Le mouvement “**Incroypables Comestibles**” s’inscrit dans une démarche de gratuité. Mondial, autonome, il vise l’autosuffisance alimentaire des territoires et la nourriture saine et partagée pour tous.

Il est ouvert à toutes celles et ceux qui se reconnaissent dans l’unité de la vie et du genre humain, aspirant à de nouveaux rapports entre les hommes et à un mode de vie totalement transparent, éthique, solidaire et co-responsable de tout.

Il rassemble celles et ceux qui veulent en faire l’expérience, individuellement et collectivement.

Avec l’aménagement de l’espace public, la nourriture, gratuite, à partager, devient une ressource abondante alimentée par tous et offerte à chacun.



**“Si chacun fait sa part, on change la ville, ET SI ON S’Y MET TOUS, ON CHANGE LE MONDE !”**

*Incroypables Comestibles France*

La municipalité accompagne la démarche de ce projet, initié par les élèves de la classe ULIS de l’école publique, en partenariat avec le Sou des Ecoles.



Différents bacs ont été achetés et mis en place dans le **petit jardin des musées, rue Jean Morel** mais aussi dans le **parc de la Petite Provence**.

Dans un premier temps, fin mars, les espaces en centre-ville ont été plantés par les élèves en collaboration avec Maxime Pelé, animateur nature. Le concept même du projet étant qu’à terme, chacun puisse participer en cultivant, en entretenant et en récoltant les semis. Des affichettes indiquent les espaces utilisés.

Ainsi, si vous le souhaitez, vous pouvez, vous aussi, spontanément apporter votre contribution, planter, entretenir ou venir récolter !

Créer du lien intergénérationnel : telle est aussi notre volonté, c’est pourquoi, autour des bacs implantés à la “Petite Provence”, des animations jardinages en lien entre enfants et résidents seront proposées. Ce type d’initiative pourrait s’étendre et englober d’autres thématiques. Ainsi, nous souhaitons porter une réflexion sur la mise en place d’un verger conservatoire d’anciennes espèces d’arbres fruitiers sur la commune. Si ce type d’initiative vous intéresse, venez vous renseigner en mairie.



**Le 26 mai, lors d’une manifestation départementale, les scouts ont fabriqué des bancs en bois pour ces espaces.**

## UN COMPROMIS ENTRE VÉGÉTATION SPONTANÉE ET ENTRETIEN RÉGULIER

En ce printemps 2018, la commune de Charlieu attend sa prochaine labellisation officielle de "Commune sans pesticide". Elle est engagée depuis 2014 dans cette démarche et l'utilisation des pesticides sur la commune est maintenant supprimée.

Grâce à des actions diverses, nous avons tenu notre engagement dans l'intérêt de la santé de tous.

En nous référant à notre plan de désherbage, nous avons testé puis choisi différents moyens d'actions de désherbage mécanique et thermique.

Cependant, il devient aujourd'hui nécessaire de repenser nos modes d'actions et d'intégrer la notion de végétal dans notre environnement. C'est dans cet esprit que nous avons recruté deux responsables possédant de bonnes connaissances en espaces verts et une sensibilité certaine pour l'environnement : Jérôme Moissonner, chef d'équipe et Samuel Fessy, responsable de l'ensemble des services techniques. En collaboration avec les équipes, notre volonté quotidienne est de proposer un compromis acceptable entre végétation spontanée et entretien régulier.

### A la recherche de nouvelles solutions ...

Aménager durablement, limiter l'impact sur notre environnement, préserver la ressource en eau, telles sont nos directives. Pour cela, nous avons opté pour le remplacement progressif du fleurissement bi annuel par des vivaces.

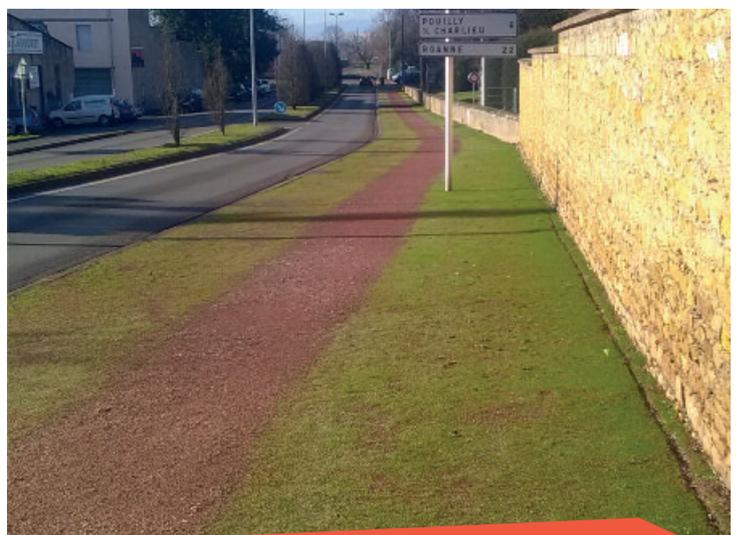
En fin d'année, vous aurez remarqué que **nous avons testé l'engazonnement des trottoirs**. Tout en conservant la circulation des piétons, il s'agit de projeter sur des sols généralement très pauvres un mélange de graines spécifiquement sélectionnées pour leur résistance et leur adaptation. Les résultats montrent que d'autres essais s'avèrent nécessaires.

Etendre cette action au cimetière ? Pourquoi pas, des essais seront réalisés à l'automne.

Ce fut une volonté, c'est devenu une loi...

**Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, l'utilisation des pesticides est interdite sur le domaine public** et notre anticipation est aujourd'hui appréciable.

La réglementation évoluera en janvier 2019 et s'appliquera à tous, notamment aux jardiniers amateurs. Dans cet esprit, des soirées thématiques et journées d'animations sur les techniques alternatives sont proposées en collaboration avec le SYMISOA afin de sensibiliser et accompagner les administrés dans ces changements. Ces nouvelles techniques améliorent chaque jour notre environnement et préservent notre santé.



# Economie, Commerces

Etienne HERTZOG



## LA VIEILLE ECHOPPE

**Boutique Médiévale - Décors Chics  
Savoir faire locaux**

(92 % fournisseurs français, dont 70 % locaux)

### M. Alexis HAMELIN

Place Saint Philibert - 1, Rue Grenette  
06 14 33 26 54 - [contact@lavieilleechoppe.fr](mailto:contact@lavieilleechoppe.fr)

*Point eau et wifi gratuit.*

*Ouvert 7 jours sur 7 du 1<sup>er</sup> mai au 31 sept.*

*Ouverture mars 2018*

## CIGAVERTE

**Matériel & liquides pour cigarettes  
électroniques**

### M. Maxime VALENTIN

27 bis, Rue Chanteloup  
04 77 18 30 70  
[charlieucigaverte@gmail.com](mailto:charlieucigaverte@gmail.com)

*Ouverture avril 2018*



La communauté de communes qui a la compétence économique  
accompagne les commerçants et porteurs de projets :  
informations dans le prochain Mag édité par la communauté de Communes



**LES ONGLES DE LUCIE**  
**Prothésiste Ongulaire**  
**Massages aux pierre Chaudes**  
*sur rendez-vous.*

**M<sup>me</sup> Lucie DOUDNIKOFF**  
40, Rue Chanteloup  
06 21 35 54 66 - 04 26 54 39 19  
Facebook : lesonglesdeluciecharlieu  
*Ouverture décembre 2017*

**LE BLACKBIRD**  
**PUB (bières, whiskys, rhums)**

**Changement propriétaire :**  
**M. Dimitri THOMAS**

2 Rue du Guichet de Semur - 09 87 41 55 18  
Facebook : leblackbirdpubcharlieu

*Ouverture janvier 2018*



**Ô P'TIT PLAISIR**  
**Cuisine familiale et traditionnelle**  
**dans un cadre chaleureux**

**Stella & Sébastien FERRIERE**  
1, Place de la Mairie  
09 51 19 77 50  
resto.optitplaisir@gmail.com  
www.optitplaisir.webnode.fr  
*Ouverture janvier 2018*

**CAR SCHOOL**  
**Auto Ecole**

**Permis B, moto, scooter**  
**Le permis à 1 € par jour**

**M. Philippe PRAS**

38 rue Jean Morel - 04 77 44 90 38  
sully-carschool@bebox.fr

*Ouverture janvier 2018*



# Budget

Etienne HERTZOG



## BUDGET 2018 : Vers une poursuite de la maîtrise de nos charges et de notre programme d'investissements

L'année 2018 se caractérise pour Charlieu par un certain nombre d'évolutions favorables en matière budgétaire.

Pour la toute première fois, les concours financiers de l'Etat ne baissent pas, conformément à ce qui avait été annoncé.

Cette situation nous permet de **conforter nos ressources** justement l'année ou notre attribution de compensation versée par Charlieu-Belmont Communauté baisse sensiblement à la suite du transfert de la piscine d'été.

Ce transfert était un objectif de la ville et même si financièrement, il ne nous rapporte rien, il va permettre de remplacer un équipement obsolète par un stade nautique dimensionné pour l'ensemble du territoire ce dont nous nous félicitons, n'étant pas nous-mêmes en capacité de porter un investissement aussi important.

Par ailleurs, l'anticipation des diverses

modifications règlementaires, la bonne maîtrise des réalités budgétaires et la prise en compte des besoins exprimés par la population nous ont permis, année après année, d'améliorer nettement la situation financière de notre ville sans jamais utiliser le levier fiscal. C'est un point sur lequel nous nous étions engagés : **les taux d'imposition à Charlieu n'ont pas évolué et sont exactement au même niveau qu'en 2010.**

Parallèlement, nous avons assuré une gestion dynamique de la dette. Nous remboursons aujourd'hui moins d'emprunt annuellement que lors de notre arrivée en 2010 et pourtant, **vous avez pu constater l'importance des travaux d'embellissement et d'aménagement de notre ville.**

2018 ne dérogera pas à ce principe. Sans remettre en cause les règles que nous nous sommes fixées (pas d'augmentation des taux, maintien des charges de remboursement à un niveau

inférieur à celles des années précédentes), **nos projets d'investissements demeurent importants cette année.**

Cela est possible grâce à une gestion responsable au quotidien de tous les acteurs qu'ils soient élus ou salariés. Il faut ici les en remercier.

**Le budget 2018 a été voté par votre Conseil Municipal le 5 avril 2018.**

Il reprend les grandes lignes qui ont été définies dans le rapport d'orientations budgétaires présenté lors du Conseil Municipal du 8 février dernier.

Vous trouverez ci-après les principales décisions budgétaires pour l'exercice 2018 pour les trois budgets gérés par votre commune :

- le budget général,
- le budget de l'eau potable
- le budget de l'assainissement.

**Au total les fonds gérés par votre ville s'élèvent à 9 990 270 €, en hausse de 4,3 % par rapport à 2017.**

## LE BUDGET GENERAL 2018

### Dépenses de fonctionnement en 2018 : 3 167 667,66 €

Le budget 2018 prévoit des charges de fonctionnement en diminution de 1% par rapport à 2017. Nous serons d'une extrême vigilance pour éviter tout dérapage. C'est ainsi que la masse salariale, premier poste de dépense de la collectivité devrait baisser de 4 % malgré l'absence de départ en retraite en 2018. Le regroupement des écoles et la fermeture des serres municipales permettront une meilleure gestion du personnel, source d'économies pour la collectivité.

Les efforts d'optimisation et de recherche de marges de manœuvre pour financer les besoins nouveaux seront poursuivis en priorisant la mutualisation. Toutefois, **le soutien financier aux associations charliendines sera maintenu au même niveau que l'année précédente.**

> Charges à caractère général	818 391,53 €	-0,4%
> Charges de personnel	1 593 640,95 €	-4%
> Amortissements	181 312,26 €	+3,7%
> Autres charges de gestion courante	536 755,95 €	+2,8%
> Charges financières	33 566,97 €	+100%
> Charges exceptionnelles	4 000,00 €	-20%

### Recettes de fonctionnement en 2018 : 3 554 667,66 €

Nous avons prévu en 2018 une diminution des recettes de fonctionnement qui prend en compte la réalité du contexte économique. En effet, la stabilisation des concours financiers de l'Etat ne compensera que partiellement la forte baisse de nos produits fiscaux versés par Charlieu-Belmont Communauté. D'autre part, l'évolution de la fiscalité directe reste modeste notamment parce que nous avons décidé de-puis 2010 de ne pas augmenter **vos taux d'imposition qui seront inchangés pour la huitième année consécutive, à savoir :**

Taxe d'habitation > 10,14%

Taxe sur le foncier bâti > 18,58%

Taxe sur le foncier non bâti > 38,89%

> Remboursements salaires + divers	56 162,84 €	-45%
> Produits des services	271 870,82 €	+0,4%
> Impôts locaux et taxes diverses	1 468 344,00 €	-2,9%
> Revers Charlieu Belmont Communauté	889 434,00 €	
> Dotations d'Etat et subventions	775 988,00 €	-2,3%
> Revenus locatifs	92 868,00 €	-12,6%

**Nos recettes prévisionnelles permettent de couvrir nos charges de fonctionnement tout en dégagant un excédent que nous prévoyons en diminution par rapport à celui de 2017, à 387 000 €. La trésorerie de la commune est toujours positive, et ne nécessite aucun concours financier à court-terme.**

**Tableau des investissements inscrits au budget 2018 :**

Nature	Reste à réaliser 2017	Nouveaux crédits 2018	Total
Voierie 2018 rue des Ursulines - Cheminement piétons route de Fleury Relevés topographiques et renouvellement bornes incendie		315 000,00 €	315 000,00 €
Stationnement intelligent : capteurs sur parking Dérobert		15 000,00 €	15 000,00 €
EAGB* PHASE 1 : voirie abords école et collège		264 000,00 €	264 000,00 €
EAGB* PHASE 1 : parc Dérobert	301 445,32 €	12 358,00 €	313 803,32 €
EAGB* PHASE 2 : rue et place Raspail		285 000,00 €	285 000,00 €
EAGB* PHASE 2 : place St Philibert (études)	2 700,00 €	56 343,27 €	59 043,27 €
EAGB* PHASE 2 : parking Bouverie	4 440,00 €	309 160,00 €	313 600,00 €
EAGB* PHASE 2 : boulevard Leclerc et rue des écoles		454 500,00 €	454 500,00 €
Espace Congrès : cumul des réserves de 2014 à 2018 + assistance maître d'œuvre et études		1 000 000,00 €	1 000 000,00 €
Programme d'accessibilité des bâtiments publics aux personnes handicapées		83 365,80 €	83 365,80 €
Maitrise de l'énergie (chaudières) - Travaux divers sur bâtiments	47 262,11 €	150 238,13 €	197 500,24 €
Primarisation de l'école publique - Aménagements de la cour	718,56 €	25 000,00 €	25 718,56 €
Renouvellement de l'éclairage public		148 643,00 €	148 643,00 €
Mise en valeur des stalles de l'église St Philibert		27 877,60 €	27 877,60 €
Zéro phyto 60 000 € - Incroyables comestibles 10 000 €		70 000,00 €	70 000,00 €
Aménagements des abords HLM Les Peupliers		43 890,99 €	43 890,99 €
Aménagements local échange des savoirs MJC		18 000,00 €	18 000,00 €
<b>SOUS TOTAL TRAVAUX 2018 (y compris divers non listés)</b>	<b>366 291,31 €</b>	<b>3 354 128,85 €</b>	<b>3 720 420,16 €</b>
Etude pour la réhabilitation de la chapelle de l'Hôtel-Dieu		5 000,00 €	5 000,00 €
Etude pour le devenir de l'ex-Adapei		5 000,00 €	5 000,00 €
DUP acquisition terrains bord du Sornin		15 000,00 €	15 000,00 €
<b>SOUS TOTAL ETUDES ET INFORMATIQUE 2018</b>	<b>5 000,00 €</b>	<b>32 000,00 €</b>	<b>37 000,00 €</b>
Mobilier urbain et de signalisation - Sécurisation d'accès à la voie verte		30 000,00 €	30 000,00 €
Matériel services techniques et personnel d'entretien	4 422,96 €	45 300,00 €	49 722,96 €
Acquisition d'une balayeuse pour voirie		114 691,27 €	114 691,27 €
Provision pour renouvellement de véhicules		50 000,00 €	50 000,00 €
<b>SOUS TOTAL EQUIPEMENTS ET FOURNITURES 2018 (y compris divers non listés)</b>	<b>4 422,96 €</b>	<b>258 991,27 €</b>	<b>263 414,23 €</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL INVESTISSEMENTS 2018</b>	<b>375 714,27 €</b>	<b>3 645 120,12 €</b>	<b>4 020 834,39 €</b>

\*EAGB : Etude d'Aménagement Global de Bourg

## Dépenses d'investissements en 2018 : 4 199 458,11€

> Remboursement capital emprunts	166 414,72 €
> SIEL éclairage public	196 245,00 €
> Investissement études et logiciels	112 140,00 €
> Invest. matériel et mobilier	331 640,75 €
> Invest. bâtiments et voirie	3 380 788,64 €
> Amortissement subventions	12 209,00 €

Le remboursement du capital des emprunts ne représente plus que 4 % des dépenses d'investissement, ce qui nous permet d'envisager la poursuite de notre programme d'investissements en toute sérénité. **Charlieu est aujourd'hui l'une des villes les moins endettées parmi les villes comparables.**

Outre les travaux habituels concernant le renouvellement de notre matériel ainsi que l'entretien de nos bâtiments et de notre voirie, notre politique d'investissements s'inscrit dans la poursuite du programme pluriannuel défini en 2017 :

- Conforter l'attractivité du centre-ville par la poursuite de la mise en œuvre de l'Etude d'Aménagement Global de Bourg (EAGB) prévue sur 3 années,
- Entrer dans la phase active de réalisation de notre Espace Congrès (salle des fêtes) en lançant cette année le concours d'architecte,
- Construire durablement la ville : aménager, réhabiliter et bâtir dans une optique de qualité de la vie, d'adaptation au handicap, et de haute qualité environnementale, dans le cadre du PLU approuvé en 2017,
- Finaliser la mise œuvre du programme de maîtrise des énergies amorcé en 2014, notamment le remplacement de l'éclairage public et la production de chaleur dans nos bâtiments.

Ces investissements s'intègrent évidemment dans une stratégie globale de modernisation de notre ville, en coordination avec les travaux menés :

- > par le Conseil Départemental qui prévoit la réfection du revêtement de certaines voies départementales en 2018,
- > avec Charlieu-Belmont Communauté qui porte des investissements importants dans notre commune, avec notamment pour 2018 la réalisation de la voie verte et l'ouverture de maison de santé. L'environnement de ces équipements est à la charge de la Commune.

## Recettes d'investissements en 2018 : 4 199 458,11€

> Solde d'exécution	990 929,34 €
> Virement du fonctionnement	387 000,00 €
> Amortissements	181 312,26 €
> Exédent de fonctionnement	704 954,13 €
> Fonds de compensation TVA	86 601,81 €
> Subventions d'investissement	800 511,19 €
> Autres recettes	20 000,00 €
> Emprunt	1 000 000,00 €

L'emprunt constitue une source de financement normale de l'investissement.

En 2018, notre commune va poursuivre son programme pluriannuel de transformation de notre ville. Compte tenu du maintien à un niveau très bas des taux d'intérêts, il est avantageux d'utiliser ce levier pour assurer le financement des projets retenus.

En 2017, la commune a obtenu un emprunt d'un million d'euros sur 20 ans auprès d'une banque locale, représentant un remboursement annuel de 50 000 € en capital auxquels s'ajouteront les intérêts au taux fixe annuel de 1,50 %. Il est prévu de renouveler cette opération en 2018 si nous obtenons les subventions qui nous permettraient d'engager tous les travaux programmés.



## LES DEUX BUDGETS ANNEXES 2018 : EAU ET ASSAINISSEMENT

Les budgets eau et assainissement pourraient être transférés à la communauté de communes d'ici le 1<sup>er</sup> janvier 2020.

La ville de Charlieu ayant investi et financé la station d'épuration et la station de traitement de l'eau ces dernières années propose aujourd'hui un tarif de l'eau correspondant aux tarifs moyens sur le territoire avec des équipements neufs. De plus, nous avons mutualisé avec la ville de Chandon une étude de notre réseau d'assainissement afin de prévoir un programme pluri annuel de travaux de réhabilitation. Là aussi, il s'agit de préparer l'avenir.

Notre position concernant ce transfert sera d'analyser l'état des équipements et des réseaux de l'ensemble des communes du territoire de Charlieu Belmont, ce qui est en train de se réaliser, et de transférer la compétence ensuite en ayant la parfaite connaissance des investissements futurs. Comme pour la piscine dont le transfert a été voté à

l'unanimité, un transfert de compétence eau assainissement doit être un véritable projet de territoire.

Nous vous tiendrons informés des décisions prises par le conseil communautaire et par vos élus.

### Le budget assainissement :

Le budget primitif prévoit pour 2018 un équilibre de la section de fonctionnement à 504 394,00 € et de la section d'investissement à 792 733,59 €.

Les dépenses de fonctionnement incluent l'amortissement de la nouvelle station d'épuration.

Pour 2018, le programme d'investissements en assainissement sera important, conséquence des projets de voirie prévus dans le cadre des aménagements liés à l'étude globale du centre-ville (Derobert, Bouverie) qui s'ajouteront aux travaux déjà programmés (route des Brosses notamment).

**Compte tenu des recettes prévisionnelles, il ne sera pas nécessaire d'avoir recours à l'emprunt pour ce budget.**

### Le budget eau :

Les crédits votés cette année s'équilibrent à 226 184,00 € en fonctionnement et à 712 842,90 € en investissement.

Les dépenses de fonctionnement sont principalement constituées des sommes nécessaires à l'amortissement de **l'unité de traitement en eau potable inaugurée en 2014.**

Les investissements réalisés en 2017 ont été autofinancés et peu nombreux car tributaires des travaux de voirie qui ont été réalisés. Nous vous rappelons que lors de chaque réfection de rue, nous réhabilitons les réseaux eau et assainissement dessous pour ne pas défaire ce qui a été réalisé. Il est bien de le rappeler car cela n'a pas toujours été fait ainsi à Charlieu...

Aucun emprunt n'a été réalisé sur ce budget. Pour 2018, l'excédent antérieur du compte d'investissement va permettre **d'autofinancer en totalité les travaux programmés, notamment le renouvellement des canalisations à chaque réfection de chaussée, sans recourir à l'emprunt.**





## LE CCAS ET SES DIFFÉRENTES MISSIONS

### Besoins sur le territoire,

#### *Le saviez-vous ?*

Le Centre Communal d'Action Sociale de Charlieu a participé à l'étude de la Commission Territoriale Globale (GTC) pour une meilleure connaissance des besoins sociaux sur le territoire de Charlieu-Belmont.

Une convention entre la Communauté de Communes et la CAF (Caisse Allocations Familiales) a été signée le 22 Mars en présence des différents partenaires.

Le CCAS de Charlieu participe à l'élaboration des Fiches Actions suivantes :

- Service de repas à domicile,
  - Mise à jour du règlement de la Commission Rurale d'Aides Financières (CRAF) qui se réunit tous les 2<sup>e</sup> mardi du mois.
- > Si vous désirez participer, renseignez-vous en mairie.

### Repas des Aînés,

#### *Le saviez-vous ?*

Le repas des anciens aura lieu cette année le 28 Novembre.

- > Les non-participants peuvent venir chercher un ballotin de chocolats ou le faire prendre par un membre de leur famille, une connaissance, une auxiliaire de vie.

Ce repas traditionnel préparé par le traiteur Millet, réservé aux Charliendins âgés de plus de 73 ans a rassemblé le mercredi 29 novembre 130 convives.

Toujours attendu, ce repas a ravi tous les participants.

Une douzaine de bénévoles, membres du CCAS et d'associations se sont mobilisés pour l'organisation et les enfants de l'accueil de loisirs qui ont décoré les tables.

Ce fut l'occasion pour le maire de rappeler l'importance de ce rendez-vous annuel et intergénérationnel.

### Aide aux familles,

#### *Le saviez-vous ?*

Le CCAS peut apporter une aide financière aux familles pour les vacances de leurs enfants.

- > Venez poser vos questions en mairie ou renseignez-vous à la MJC.

### Etudiants,

#### *Le saviez-vous ?*

Les étudiants de Charlieu qui réussissent le BAC en juin 2018 peuvent prétendre à des chèques "Cad'oh" d'une valeur de 100 €. Collégiens entrés en 6<sup>e</sup> et ayant obtenu le brevet des collèges bénéficient d'une entrée gratuite au cinéma Les Halles.

- > Venez retirer les dossiers début Octobre en mairie.



La doyenne Pauline Dauvergne et le doyen Michel Portailier entourés des élus



Repas des aînés  
du 29 novembre 2017





## BIENVENUE À CHARLIEU !

A vous nouveaux charliendins !!

La municipalité vous propose un programme de découverte et d'échange. Réception en mairie salle des mariages par le maire, visite guidée de la ville et des monuments vous sont offerts pour mieux vous accueillir. Ces visites vous sont offertes par la municipalité de Charlieu

N'hésitez pas à venir en famille !

### Renseignements et contacts auprès de :

Marianne Ponson : 04 77 60 86 75

Joëlle Gueguen : 06 80 65 18 79



Accueillis le 26 février salle des mariages, les nouveaux habitants à Charlieu ont pu recueillir tous les renseignements souhaités auprès des élus.

Une quarantaine de personnes a profité des visites de ville ou de l'abbaye, offertes conjointement par la municipalité, l'office de tourisme et le département.



## RETOUR SUR LE QUESTIONNAIRE PARU DANS NOTRE DERNIER BULLETIN

137 réponses nous sont parvenues par version papier ou par mail.  
Nous remercions ces personnes pour leur implication.

### AMENAGEMENT

- > Construction d'une nouvelle salle des fêtes (espace congrès) : **85% des personnes sondées sont favorables**
- > Transfert de la piscine à la communauté de communes : **96% sont favorables**
- > Centre-ville : de nombreux retours positifs sur la zone bleue, une demande à étudier sur l'extension du temps de stationnement qui pourrait passer de 1h30 à 2h.
- > Création du parking Derobert et ses 67 places : de nombreux retours positifs

### ENVIRONNEMENT

- > Engazonnement de certains trottoirs : **59 sont favorables**, 27 contre, 14 sans avis
- > Désignation de référents de quartiers : **70% sont contre**
- > Mise en place de la vidéo protection à des endroits stratégiques de la ville : **77% sont favorables**
- > Voie verte : **94% estiment cet investissement nécessaire et 70% pensent l'utiliser**

### VIE DANS LA COMMUNE

- > Le CCAS est connu par 76% de la population
- > Commerces de proximité et de moyenne surface : l'offre actuelle donne satisfaction à 73% et les courses alimentaires et non alimentaires sont majoritairement effectuées dans les grandes surfaces
- > Quant au projet d'extension de grande surface qui pourrait faire peser une menace sur notre commerce local, **72% y sont opposés**

### ASSOCIATIONS

- > La majorité des manifestations organisées sont connues et appréciées par une majorité de charliendins
- > 41.5% des personnes ayant répondu sont déjà membres d'une ou plusieurs associations
- > 15% se dit prêt à s'investir dans une association

### SANTE

- > 77% ont un médecin sur la commune et **82 % estime la création de la maison médicale à côté de l'hôpital nécessaire**

### Conclusion

Les élus étudient chaque réponse afin d'intégrer les propositions qui sont parvenues.

Marianne Ponson, adjointe à "la vie charliendine" se tient à votre disposition pour échanger sur les thèmes évoqués dans le questionnaire.



## LES VACANCES D'ÉTÉ AU CENTRE DE LOISIRS

**L'accueil de loisirs est ouvert du 9 juillet au 31 août sans interruption**

Horaires de 7h30 à 18h30 avec possibilité de repas sur place (4,10€)

Les locaux : dans les nouveaux locaux Armand Charnay rue Riottier

La thématique : Si on allait voir ce qu'il y a derrière cette porte

**Chaque semaine, ouvre une porte et découvre un univers fascinant qui va t'entraîner dans de rigolotes aventures... !!!**

### Permanences d'inscriptions à la MJC

- Mercredi 13 juin : 13h30-18h30
- Mardi 19 juin : 17h-19h
- Vendredi 22 juin : 13h30-18h30
- Mardi 26 juin : 17h-19h
- Mercredi 27 juin : 13h30-19h30
- Vendredi 29 juin : 13h30-18h30

### Permanences d'inscriptions au centre de loisirs

- Lundi 18 juin : 17h-19h
- Lundi 25 juin : 17h-19h

**Au-delà de ces permanences, nous ne sommes pas en mesure de vous garantir l'inscription**

Possibilité d'inscrire par mail ou téléphone, sauf pour une première inscription

### Pour l'inscription

Pour une première inscription prévoir :

- Carnet de santé
- Numéro d'allocataire CAF
- Fiche renseignements dûment remplie (à retirer à l'accueil)
- Attestation d'assurance

L'équipe d'animation



### La rentrée

A compter du mercredi 5 septembre, l'accueil de loisirs sera ouvert les mercredis de 7h30 à 18h30

Lors de l'inauguration du  
15 décembre 2017 en présence  
de Christian Abrard, sous-préfet



# Associations

Jean LABOURET



## L'AMICALE LAÏQUE EN DEUIL



C'est avec une très grande tristesse que la population a appris le 15 janvier le décès de Jean-Paul Balthazard, un des membres les plus actifs de l'Amicale Laïque.

Un engagement depuis l'enfance :

Entré en benjamin dans la section basket, il a participé en cadet en 1965 à une finale de coupe de France UFOLEP, équipe qui participa à l'entrée en Nationale IV.

La boule lyonnaise était aussi une autre de ses activités favorites : Championnat de France FFBSB à Bourg en Bresse en 1986 et critères nationaux UFOLEP.

Toujours disponible pour les autres, Jean-Paul s'est engagé bénévolement sans relâche depuis son jeune âge.

Sa gentillesse, l'énergie qu'il a déployée pour l'Amicale Laïque, constituent un exemple pour tous. Le conseil municipal présente ses très sincères condoléances à toute sa famille.

## CAP CHARLIEU, UNE NOUVELLE ASSOCIATION

Suite au succès du Forum des associations, **CAP Charlieu, Comité d'Animation et de Promotion de Charlieu** a vu le jour en début d'année.

Créer du lien entre les associations pour pérenniser et renforcer le réseau social de Charlieu sera sa vocation.

Ses principaux objectifs sont de porter, structurer, pérenniser de nouvelles initiatives.

CAP Charlieu mettra en place différentes actions afin d'accompagner, soutenir, faire connaître et promouvoir le tissu associatif charliendin.

Les projets définis :

> **2018 :**

• **En été :** organisation des marchés nocturnes les vendredis 20 et 27 juillet ainsi que les 3, 10 et 17 août 2018 entre 18 h30 et 21 h30.

• **Fin d'automne 2018 :** rencontre des associations.

> **2019 :** nouvelle édition du "Forum des Associations".

> **2022 :** 1150<sup>ème</sup> anniversaire de la fondation de l'Abbaye de Charlieu

Pour plus de renseignements :  
[cap.charlieu@gmail.com](mailto:cap.charlieu@gmail.com)



Le comité d'animation



## NOUVEAU VÉHICULE POUR LES SECOURISTES

Les secouristes charliendins de la Protection Civile vont apprécier ce véhicule flambant neuf (Renault Master de 9 places)

Entièrement équipé avec le matériel indispensable au poste de secours, il permettra de travailler dans de très bonnes conditions.

- Il a été financé par la Protection Civile de la Loire pour 8000 €
- Une subvention de 300 € de la mairie a été attribuée pour le flocage.



Frédéric Fillon, responsable local de l'antenne, a réceptionné ce véhicule en présence des élus charliendins

## LA PÊCHE AVEC L'APPMA (Association agréée de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques)

Une société qui se porte très bien avec des jeunes adhérents qui s'investissent de plus en plus, pour la grande satisfaction du Président Jean-Paul THORAL.

- 965 cartes de pêche vendues cette saison (contre 755 en 2015).
- Deux types de cartes : pêche régulière ou carte à la journée.

L'association compte plus de **500 membres actifs** qui profitent d'un domaine de pêche très varié : rivières, Loire, canal.

La création du parcours de pêche du parc Derobert répond parfaitement à une certaine attente des pêcheurs, spécialement des "moucheurs", Afin de rendre ce parcours attractif.

Différents déversements de truites sont prévus afin de maintenir un stock permanent de 120 truites arc-en-ciel.

Pêche dans le **Sornin**, parcours "no kill"

Le Sornin une rivière de 2<sup>e</sup> catégorie, la pêche pourra être pratiquée toute l'année à condition d'être obligatoirement titulaire d'une carte de pêche.

3 types d'appâts seront autorisés : appâts naturels, la mouche ou les leurres.

**Les truites devront immédiatement être remises à l'eau.**

Cartes de pêche en vente au magasin Place de la Bouverie



## AMICALE LAÏQUE, DES RÉSULTATS PROMETTEURS POUR LA SECTION BASKET

Créé en 1934 le Club de Basket de l'Amicale Laïque a son siège route de Fleury, à l'Amicale.

Le club joue aux gymnases Jo GIRGENTI et Jo DESERTINE. Il se compose de 190 licenciés répartis en 11 équipes "jeunes", 4 équipes "seniors", 1 équipe "anciens" et 1 équipe "loisirs".

Les équipes jeunes (de 9 à 17 ans chez les garçons et les filles) obtiennent de bons résultats et bénéficient d'entraîneurs formés. Les Babys Basket démarrent dès l'âge de 4 ans. Ces équipes jeunes jouent au niveau départemental (pour les 17, 15, 13 ans garçons et filles).

Pour la saison 2017/2018, l'équipe 1 évoluait en Régionale 3, l'équipe 2 en Départementale 3, l'équipe 3 en Départementale 4 et l'équipe 4 en Départementale 5.

Les résultats des équipes seniors sont excellents en 2018 avec 3 montées aux niveaux supérieurs : l'équipe 4 monte en Départemental 4, l'équipe 2 monte en Départemental 2, l'équipe 1 monte en Régionale 2.

Le 20 mai, l'équipe fanion devient championne de régionale 3 en s'imposant à Jassans contre La Ricamarie sur le score de 71-62 !



Le bureau est formé d'une dizaine de personnes très impliquées dans la vie du club :

- Présidente : Nathalie MACHADO
- Secrétaire : Sandrine CHAPELLE
- Trésorier : Pierre BRIVET
- Responsable licences : Philippe DUCARRE

Le club possède également une boutique vendant différents équipements (sacs à dos, sacs de sports, maillots, sweats, vestes, bas de survêtement...).

Outre les rencontres sportives, le club organise également différentes manifestations dont la plus emblématique est le réveillon de la Saint Sylvestre qui rencontre chaque année beaucoup de succès.

- > Si vous désirez jouer au basket, rendez-vous sur le site internet (ou consultez l'annuaire des Associations) de la commune où vous trouverez tous les contacts utiles à la pratique de cette activité sportive.



## DES COLLÉGIENS QUALIFIÉS AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE UNSS MINIMES DE FUTSAL

Pour la seconde année consécutive, les collégiens de Michel Servet, accompagnés et coachés par David Augay, ont réalisé un bel exploit à Evry du 14 au 17 mai. Parmi les seize meilleures équipes nationales, les jeunes charliens se sont hissés en demi-finales en dominant de grosses formations grâce à un vrai jeu en équipe.

Ils ont réussi à rester unis pour décrocher une fantastique médaille de bronze.

Bravo aux dix joueurs, aux deux jeunes officiels (coach et arbitre) et à l'encadrement. Entreprises locales, parents et amis ont soutenu l'équipe. La mairie de Charlieu a encouragé le projet en prêtant un minibus.



# Tourisme

## VOIE VERTE

Portée par Charlieu Belmont Communauté pour un coût de 1.137.200 € HT et soutenue par les élus de Charlieu, la réalisation d'une voie verte sur le territoire est un aménagement ambitieux et structurant. Après quatre mois de travaux rondement menés, **le premier tronçon reliant les communes de Charlieu, St Nizier-sous-Charlieu et Pouilly-sous-Charlieu est officiellement inauguré samedi 23 juin.**

**D'une longueur de 4,8 km**, il permet de rejoindre en toute sécurité, via l'emprise de l'ancienne voie ferrée, le centre-ville de la cité charliendine à la vélo-route voie verte du Département de la Loire venant de Saône-et-Loire.

Cette réalisation permet de répondre non seulement aux usages des habitants du pays de Charlieu-Belmont mais également au besoin de diversification de l'attractivité du territoire.

Débutés fin janvier dernier, les travaux ont consisté à aménager une section goudronnée de trois mètres de large, doublée par un cheminement piéton de 1,50 mètres dédié à l'accueil des marcheurs du chemin de Saint-Jacques-Compostelle. Les enjeux sécuritaires du tracé de cette voie verte auront été l'une des préoccupations majeures des élus sur ce chantier, notamment au niveau des traversées avec la RD 4 et la RD 482 : mises en place de chicanes, d'îlots de sécurité, rétrécissement de chaussée, signalisation verticale avec de la signalétique de police et création d'un passage sous la RD 482 à Pouilly-sous-Charlieu... Tout a été mis en œuvre pour que l'utilisation de la voie verte soit la plus sécurisée possible. Les élus de Charlieu ont insisté pour que cette voie verte traverse le centre-ville.

Dédié à accueillir les marcheurs et les cyclistes, le trottoir côté nord de la rue Rouiller a été repris et aménagé. Son trottoir opposé a aussi été réhabilité et le parking en face du café des Cordeliers a été repris et sécurisé. L'entrée de la voie verte dans la ville-centre se faisant le long du chemin des Pansemolles, le carrefour a aussi dû être modifié.

**Pour favoriser le stationnement des utilisateurs de la voie verte, un parking stabilisé a été créé rue des Ursulines.** A noter que des travaux de sécurisation de la traversée du Bd Thiers, pour rejoindre l'abbaye bénédictine, se feront après l'été. Ils se matérialiseront par l'implantation d'un plateau surélevé. L'entretien de la voie verte sera effectué par les services techniques de Charlieu Belmont Communauté. La voie verte est autorisée à tous les véhicules non motorisés et les chiens doivent être tenus en laisse.



Les travaux ont débuté le 29 janvier dernier



22 Février : au carrefour de la rue des Pansemolles



Les ouvrages sur l'ancienne voie ferrée entre les communes de Charlieu et St Nizier-sous-Charlieu ont été repris et renforcés





Traversée du bourg de St Nizier-sous-Charlieu



Avril 2018 reprise du parking en face du café des Cordeliers



10 avril 2018 : section le long des serres des Cordeliers et de l'entreprise Manitowoc



Avril 2018 : l'entreprise Thivent réalise la création d'un pont-cadre sous la RD 482 à Pouilly-sous-Charlieu



Avril 2018 : reprise du parking en face du café des Cordeliers



Fin avril 2018 : le passage sous la RD 482 à Pouilly-sous-Charlieu est construit



Avril 2018 : Reprise des trottoirs rue Rouiller



Un îlot a été installé sur la RD 4 à l'entrée de St Nizier-sous-Charlieu en venant de Charlieu



Fin avril 2018 : le passage sous la RD 482 à Pouilly-sous-Charlieu est construit



Fin avril - mai 2018 : la voie verte est goudronnée



Le parking en face du café des Cordeliers a été goudronné et sécurisé



Marquages au sol rue Rouiller

## CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE POUR LA PISCINE ET REMISE DES CLÉS À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



Symboliquement le Maire de Charlieu a remis les clés de l'ancienne piscine municipale au Président de Charlieu-Belmont Communauté, René Valorge.

Cette "passation" marque concrètement le transfert de l'équipement à la collectivité intercommunale, suite à la prise, le 1<sup>er</sup> janvier dernier, d'une nouvelle compétence : celle de l'aménagement et la gestion d'une piscine intercommunale.

Un choix unanimement pris par le conseil communautaire motivé par l'idée de porter un projet utile pour l'ensemble du territoire avec 3 enjeux clairement définis :

- > Répondre aux besoins d'apprentissage de scolaires, en priorité ceux des écoles primaires du territoire
- > Permettre au plus grand nombre d'administrés de pouvoir nager et d'avoir accès à un équipement de qualité utilisable toute l'année
- > Compléter l'offre touristique du territoire

D'ici deux ans une nouvelle piscine couverte/découverte alliant sobriété, fonctionnalité et esthétique devrait voir le jour. Un impératif : maîtriser au mieux les coûts de fonctionnement. Ce futur équipement ne sera pas construit sur le site de l'ancienne piscine car les contraintes sont trop importantes à cause de sa situation en zone inondable. Cet équipement restera cependant tout proche, à proximité du stade. Ce nouvel équipement pourrait être opérationnel en 2021.

## 1968 - 2018 : 50 ANS DE JUMELAGE !

Joëlle GUEGUEN



Du 23 au 27 août 2018, le comité fêtera les 50 ans de jumelage avec nos amis d'Eningenunter Achalm. Cette ville allemande du Bade-Wurtemberg, voisine de Reutlingen (elle-même jumelée avec Roanne) a en effet été choisie pour nouer des relations privilégiées avec Charlieu.

Par le biais d'échanges réguliers, de solides amitiés se sont développées au fil des années. D'autres sont à venir. En effet l'ouverture aux autres, la richesse des échanges interculturels et la pratique de langues étrangères sont des atouts indéniables dans le monde d'aujourd'hui, et cela rend le jumelage plus actuel que jamais.

Au programme cette année, la découverte du hameau du vin en Beaujolais et la (re)découverte de la ville de Charlieu et de son patrimoine. Le traditionnel repas de gala convivial est prévu le samedi soir dans le cadre prestigieux du couvent des Cordeliers.

Le jumelage est ouvert à tous, renseignez-vous si vous êtes intéressés au 06 16 22 05 01.

Il reste des places pour la visite du vendredi et le repas du samedi...



## FÊTES DE LA SOIERIE, VERSION 2018...

Les fêtes de la soierie 2018, reconnues "Patrimoine Culturel Immatériel d'Exception" auront lieu du **vendredi 8 au lundi 10 septembre** et dérouleront leurs traditionnelles festivités.

Le comité de coordination, organisateur des fêtes, a eu cette année la volonté d'avoir le samedi dans toute la ville une ambiance plus festive avec diverses expositions, musiques, danses.

Les manifestations de la foire aux livres et de la Fête Enfantine seront regroupées place Aristide Briand, où un chapiteau sera dressé.

Les royautés ont choisi cette année d'illustrer le Moyen-âge et le défilé de l'après-midi représentera : "Le tour du monde en 80 minutes".

A noter, des dispositions seront prises pour sécuriser tant la course cycliste que le grand défilé ; aussi les entrées et sorties de ville seront interdites le dimanche de 13h à 17h30. De plus, le stationnement sera modifié, comme chaque année sur la durée des festivités.



*Le feu d'artifice sera tiré  
le 7 juillet*

*Au stade à 22h30*

*Pendant le festival des Fêrus*





## DES ATELIERS POUR ENFANTS AU MUSÉE PENDANT L'ÉTÉ

Cet été, venez visiter les musées de Charlieu en famille à l'occasion des ateliers pour enfants.

- Au musée de la Soierie, découvrez le bruit des métiers à tisser au cours des démonstrations, le toucher des différents tissus, recevez cocon, tissus et fil de soie en cadeau, apprenez à tisser sur un métier miniature, comprenez la mécanique des machines et devenez roi et reine de la fête de la Soierie en fabriquant une couronne.
- Au musée Hospitalier, découvrez les plantes, les minéraux et les substances animales pour fabriquer des médicaments et dessinez un beau jardin potager. Observez aussi l'architecture du bâtiment des musées et ses surprises.

Dates des ateliers :

- > Jeudi 19 juillet, au Musée de la Soierie, *"Je vois, je touche et j'entends la soie"*, de 4 à 10 ans
- > Jeudi 26 juillet, au Musée Hospitalier, *"Les couleurs du jardin"*, de 4 à 12 ans
- > Jeudi 9 août, au Musée de la Soierie, *"la mécanique du tissage"*, de 7 à 12 ans
- > Jeudi 16 août, découvrez *"L'architecture du Musée"*, de 7 à 12 ans
- > Jeudi 23 août, au Musée de la Soierie, *"Atelier tissage"*, de 5 à 12 ans
- > Samedi 8 septembre, au Musée de la Soierie, *"Les rois et reines de la fête"*, de 4 à 12 ans

Horaires et tarifs : de 15h à 17h, 5€ par enfant et 2€ par accompagnateur



## NOCTURNES DE L'ABBAYE

Les spectacles nocturnes dans l'abbaye bénédictine reprendront cet été avec une version réadaptée de *"Renaissance Amoureuse"*.

Avec la complicité des Amis des Arts, Alexandre Dufaux met en scène la vie de Jean Mareschal, un charliendin qui a su mettre à son profit la situation de la ville de Charlieu, entre royaume de France et duché de Bourgogne pour s'enrichir..., et même au risque de trahir son camp...

Et le voici aux prises avec deux florentins venus lui demander des comptes...

Le spectacle est tout public, avec dialogues et situations tour à tour drôles ou burlesques. Comme toujours, le spectacle déambule dans l'abbaye richement illuminée qui met en valeur la magnifique architecture du monument.

Les costumes "Renaissance" des Dames de la Tour particulièrement somptueux méritent l'admiration.

Les 27 et 28 juillet à 21h30

Les 3, 4, 10, 11, 17 et 24 août à 21h30

Le 8 septembre à 20h30

## HENRI BARBERET NOUS A QUITTÉS

Il était une figure charliendine connue de tous. Il a généreusement œuvré tout au long de sa vie pour de nombreuses associations de la ville, notamment pour la Société des Amis des Arts ou le Comité des Fêtes de la Soierie.

La ville se souviendra de sa discrétion, de son humour, et de ses grands talents de comédien qu'il avait mis ses dernières années au service des Nocturnes de l'Abbaye.



Photo Eric Barberet

## ORGUE DE L'ÉGLISE SAINT-PHILIBERT, LE PROJET DE RELEVAGE DÉMARRE

Après la rénovation du carillon, l'association des Amis de l'Orgue et du Carillon, conjointement avec la municipalité entament le chantier du relevage de l'orgue.

Cet instrument fut construit en 1906 par la société Théodore Kuhn de Bellegarde, et assez vite repris en 1919 par Michel Merklin-Kuhn de Lyon, puis à nouveau en 1935 par Gloton-Debierre de Nantes.

C'est sur la base de cet instrument post romantique que le facteur villeurbannais Athanase Dunand va reconstruire l'instrument dans un style plus dans son temps, de style classique ou néobaroque en 1966.

Il réalise ici une facture d'orgues nouvelle pour la région lyonnaise, basée sur les recherches historique en terme de facture d'orgues classique française.

Cet instrument a probablement été réalisé sous les conseils du père Marcel Godard qui enregistrera en 1972 son "Petit livre d'orgue". Cet orgue a été joué par les organistes de renom de l'époque (Jean Guillou, Marie-Claire Alain, Michel Chapuis...)

**Le dernier relevage date de 1984** par le fils Dunand, Jean. Il s'agit d'un instrument presque expérimental dans l'évolution stylistique du facteur, avec une idée du son aboutie qui donne des signes de faiblesse bien que l'instrument soit globalement sain et encore en état de marche.

Les défaillances de celui-ci se montrant de plus en plus courantes, il est temps de remédier à ces problèmes avant que ceux-ci ne s'aggravent.

Samedi 17 avril, l'association a recueilli des fonds pour ces travaux lors du concert de Loïc Mallié, organiste renommé, titulaire des orgues de la Trinité à Paris.

Merci à tous les mélomanes de réserver le meilleur accueil à tous les concerts organisés pour la restauration de ce bel instrument.

Renseignements auprès de Gerard Lassagne : 04 77 64 80 11.





## BELLE RÉUSSITE POUR LES FÉRIRES 2017 AVEC 1100 SPECTATEURS

Précédé d'une conséquente campagne publicitaire (affiches, livrets 8 pages, couverture du Petit Roannais édité à 54 000 exemplaires, pubs vidéo sur panneaux numériques de la ville de Roanne, spots au cinéma Les Halles) cette nouvelle édition a connu un grand succès.

### Classe !!! Le duo Cécile Giroud et Yann Stotz !

Un spectacle culte, ils savent tout faire, comédie, chant et imitation avec un humour torride ! Ils triomphent partout où ils passent, ils ont triomphé à Charlieu Vendredi 24 novembre!

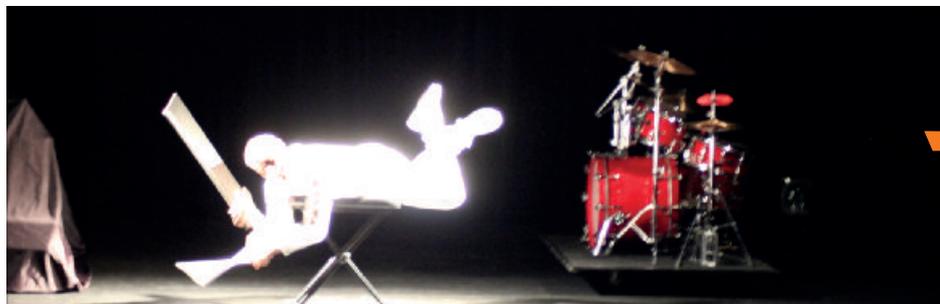


### Bilan des différents spectacles :

- Spectacle Musée et Scène ouverte : 13 participants – 45 spectateurs
- Spectacle Point d'Interrogation par la Comédie de Saint-Etienne : 102 spectateurs
- Spectacle Cécile GIROUD et Yann STOTZ : spectacle complet
- Spectacle Cédric CHAPUIS "Une vie sur Mesures" spectacle complet

### Une vie sur mesure, tout simplement un chef d'œuvre samedi 25 novembre !

10 ans de tournée, une nomination aux Molière, Cédric Chapuis nous a raconté l'histoire d'un enfant timide qui découvre la musique, le rythme et la vie, pour simplement, ou pas, devenir un homme. Une vie sur mesure, spectacle magnifique, drôle et touchant, une performance d'acteur et de musicien magistrale.



Un atelier du rire et différentes autres animations ont permis à cette nouvelle édition de remporter un succès amplement mérité qui récompense et motive les bénévoles locaux impliqués dans cette lourde organisation.

Porté par un groupe de bénévoles avec le soutien administratif, financier et logistique de la MJC de Charlieu encadrés par Christian DUBOUIS et Cécile COMBY ce projet a aussi bénéficié du concours du groupe ados de la MJC et des troupes théâtrales locales, dont le théâtre de Saint Bonnet.

*Rendez-vous en 2019 pour la prochaine édition !*



## LES FÉRUS SONT DE RETOUR LES 6, 7 ET 8 JUILLET

### A vos agendas !

#### Les 6, 7 et 8 Juillet, notre festival de rue est de retour!

3 jours de bonne humeur et de partage  
Une belle programmation et des artistes de talent!  
Cirque, théâtre, danse et musique !  
Pour tous les âges et tous les goûts!

Venez retrouver les acrobates de la "Cie Tempo", "Les Batteurs de Pavés", "Lady Cocktail Cirque", la Cie "Thé à la Rue", les danseurs de "Tout Simplement Nous", la fanfare burlesque "Impérial Kikiristan", "Réverbère", le duo "Non de Non", le clown "Tessote"...

Quant à la musique, venez écouter et danser sur les chansons françaises du duo "Nans Vincent", anglaises du groupe "Pan of July", électriques de la chanteuse Paula Powered et pop rock du groupe de musique du lycée Jérémie De la Rue.

Sans oublier la MJC avec le groupe "impro" pour une visite théâtralisée de l'exposition photo (photo labo de la MJC) qui se tiendra à l'Abbaye, un spectacle de Flamenco, l'école de musique et l'Harmonie de Charlieu pour un apéritif musical, une batucada endiablée, les enfants du périscolaire qui présenteront un spectacle et l'association l'Engrenage qui proposera des animations dans la cour des musées.

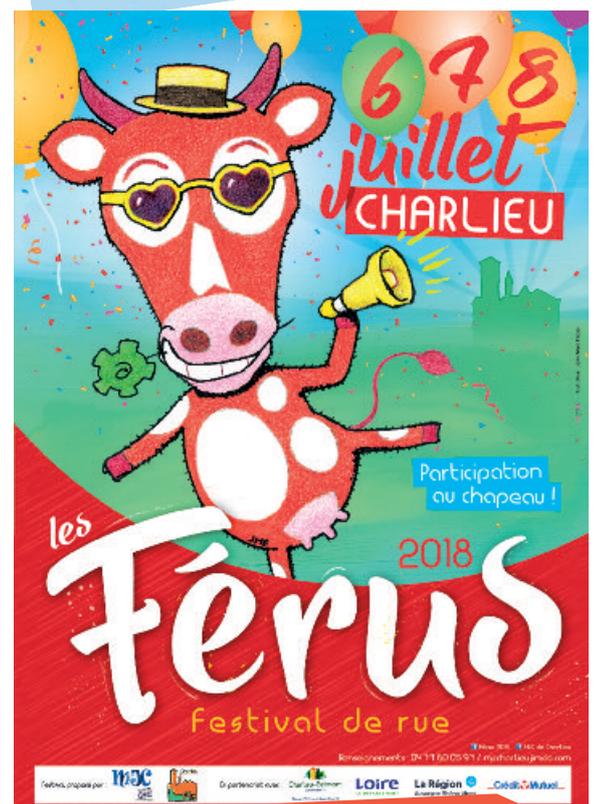
Et cette année, Charliendins et Charliendines, participez en décorant votre maison sur le thème de ces Férus : vache, rouge, vacances. Un ballon rouge accroché à votre fenêtre, une serviette de plage, un maillot de bain... laissez libre cours à votre imagination pour faire de Charlieu une ville colorée et festive!

Et puis n'oubliez pas : pour que ce festival soit encore une fois réussite, la MJC a besoin de bénévoles. Sécurité, restauration, montage/démontage... il y a de quoi faire ! Alors si vous avez quelques heures à consacrer pendant ces 3 jours, rendez-vous à la MJC pour de plus amples informations. **VENEZ NOMBREUX !**

En attendant, consultez régulièrement la page Facebook "Férus 2018" et retrouvez très prochainement le programme complet.

Nota: certains accès de la ville seront fermés durant ces 3 jours. Les informations seront données par voie de presse et sur le site de la ville.

**Attention :** la circulation et le stationnement en centre ville seront interdits pendant la durée de la manifestation. Renseignements en mairie.



# Divers

## CHANGEMENT DE NOM POUR LA RUE LERICHE

Cette rue part de l'avenue Charnay et se termine à l'intersection avec la rue du 8 mai.

### Qui était le professeur Leriche ?

René Leriche, né à Roanne en 1879, fut président 1<sup>er</sup> président du conseil de l'ordre des médecins de 1940 à 1942 et l'un des premiers à s'intéresser à la douleur, à mettre en pratique une chirurgie douce.

Malheureusement, il fut le 1<sup>er</sup> président dont la mission consistait à exclure les juifs du corps médical.

La Ligue Internationale contre le Racisme et l'Antisémitisme (LICRA) a engagé des démarches auprès des autorités pour que ce nom ne figure plus sur les plaques de rue, monuments, ni bâtiments officiels.

C'est pourquoi le conseil municipal a voté à l'unanimité le 5 avril la modification du nom de **cette rue qui s'appellera désormais rue Simone Veil**.



**Vous habitez cette rue ?**

**Vous recevrez un courrier pour vous aider à effectuer les démarches nécessaires.**



Simone Veil, 1927-2017  
Femme politique française

## L'ADIL DE LA LOIRE

### L'ADIL un outil au service du public et des acteurs de l'habitat

Vous cherchez à construire, acheter, vendre, louer, faire des travaux : avant de vous engager consultez votre ADIL, vous y trouverez gratuitement des conseils neutres, objectifs et de qualité.

- > L'Agence Départementale d'Information sur le Logement a pour vocation d'offrir au public un conseil juridique, financier et fiscal sur toutes les questions relatives à l'habitat.
- > L'ADIL assure ses missions sous l'égide de l'Agence Nationale pour l'Information sur le Logement (ANIL) qui anime le réseau des ADIL.

Ses missions et son fonctionnement sont prévus à l'article L366-1 du Code de la construction et de l'habitation. Elle est conventionnée par le Ministère chargé du logement.

- > 5 rue Brison, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 sauf tous les jeudis

## RENOV' ACTIONS 42, UN ACCOMPAGNEMENT VERS LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE



Vous êtes propriétaires et vous souhaitez améliorer la valeur de votre patrimoine, augmenter le confort de votre logement, faire des économies d'énergie ? Bénéficiez de l'accompagnement gratuit de Rénov'actions42. Ce service public vous aide à monter un dossier béton pour financer votre projet.

Vous prenez rendez-vous avec un conseiller en appelant le 04 77 41 41 25, il réalise une évaluation de vos consommations et vous aide à cibler les actions à conduire en priorité pour améliorer la performance énergétique de votre logement. Il vous oriente vers des professionnels référencés "Rénov'actions42". Le conseiller vous accompagne dans le montage des dossiers de financement en optimi-

sant les dispositifs d'aides publiques et vous oriente vers les banques partenaires de l'opération. Une fois les devis signés, vous pouvez lancer les travaux. La mission du conseiller ne s'arrête pas là où commencent les travaux... Il reste un soutien durant le chantier et peut dresser le bilan des économies réelles après travaux.

### Pour contacter Rénov'actions 42

- > Un numéro unique : 04 77 41 41 25
- > Un portail d'information : [www.renovactions42.org](http://www.renovactions42.org)
- > Des lieux d'accueil

### Maison de l'habitat et du logement :

- > 20 A rue Balay à Saint Etienne
- > 5 rue Brison à Roanne
- > 53 rue de la République à Montbrison

Des permanences délocalisées sur l'ensemble du territoire

## HAIES EN LIMITE DE PROPRIÉTÉ,

Pour éviter tout litige avec votre voisinage, pensez à tailler vos haies !



## CHANGEMENT D'ADRESSE RAPPEL



Vous habitez Charlieu et vous changez d'adresse tout en restant dans notre ville, merci de le signaler en mairie afin de faciliter la mise à jour des listes électorales.

Vous venez d'arriver à Charlieu, signalez-vous auprès de Marianne Ponson, adjointe chargée d'accueillir les nouveaux arrivants : [m.ponson@wanadoo.fr](mailto:m.ponson@wanadoo.fr)

**Nouveaux arrivants** : contactez la communauté de communes pour obtenir un container à ordures ménagères.

Communauté de communes de Charlieu-Belmont  
Place de la Bouverie - 04 77 69 03 06

## TRANQUILLITÉ VACANCES

### *La gendarmerie vous conseille*

Vous êtes témoins d'un fait suspect ou d'un cambriolage, composez le 17. En cas d'intrusion, le temps de présence moyen d'un cambrioleur est inférieur à 3 minutes.

Se préserver, c'est :

- > Utiliser efficacement vos équipements de protection
- > Ne jamais laisser vos clés sous le paillason, dans la boîte aux lettres ...
- > Placer en lieu sûr et éloigné des accès, bijoux, clés de voitures, sacs à main
- > Ne pas conserver chez vous d'importantes sommes d'argent
- > Prévenir ses voisins de son absence
- > Répertorier vos objets de valeur et noter le numéro de série (hifi, électronique), de même pour les carnets de chèques et cartes de crédit
- > Si une présence, un véhicule ou un comportement vous semble suspect, composez rapidement le 17 en donnant un maximum de renseignements

- > Pendant les vacances signalez votre absence à la brigade de gendarmerie qui programmera des patrouilles pour surveiller votre domicile



## ORDURES MÉNAGÈRES

### Rappel :

Le ramassage des ordures ménagères s'effectue le jeudi matin.

Les bacs doivent être sortis le mercredi soir et rentrés la journée du jeudi.

Les seuls bacs autorisés à rester sur la voie publique pour difficulté de stockage sont identifiés par les services de la communauté de communes par un autocollant spécifique.



Au parc Derobert

## COMPOSTAGE

### Le saviez-vous ?

Vous n'avez pas de jardin et ne savez que faire des épluchures de légumes et de fruits ?

Vous pouvez alors utiliser le compost collectif, situé par Derobert ou parc de la MJC

Mettez les déchets verts et crus dans le bac adapté et réduisez ainsi votre poubelle de 20%.



A la MJC



## STATIONNEMENT, QUELQUES PRÉCISIONS

Ces derniers mois les médias nationaux ont évoqué l'augmentation des amendes liées au stationnement, les maires pouvant majorer à leur guise le montant de ces amendes.

**Sachez que Charlieu n'est pas concerné par cette réglementation.**

Les amendes des villes sans parcmètres sont imposées par l'état, mais elles ont aussi été majorées :

- 35 € au lieu de 17 pour un stationnement abusif (temps dépassé) en zone bleue,
- 135 € au lieu de 35 pour un stationnement sur le trottoir.

### Le saviez-vous ?

Le montant des amendes va directement à l'état. Elles ne sont pas perçues par la ville de Charlieu.



## VOUS VOULEZ ENTREPRENDRE DES TRAVAUX ? RENSEIGNEZ-VOUS AVANT DE COMMENCER !

Les Sites Patrimoniaux Remarquables (ancienne ZPPAUP) imposent certains règles à suivre...

Avant d'envisager des travaux visibles de l'extérieur de votre habitation vous devez, impérativement, vous renseigner en mairie. Il vaut mieux en effet anticiper les demandes de travaux plutôt que de subir d'éventuels désagréments ! Le service d'urbanisme de la ville est au service des usagers pour donner des conseils et rappeler les réglementations en vigueur. Alors, pour une rénovation sans souci, prenez contact en mairie.

**Des déductions d'impôts sont possibles pour tout ce qui est visible de la rue !**

Renseignements en mairie.

# Retour sur les Ferires 2017



6 7 8  
juillet  
CHARLIEU

Participation  
au chapeau !

les  
Fêrus  
2018  
festival de rue

Renseignements : 04 77 60 05 97 / [mjccharlieujimdo.com](http://mjccharlieujimdo.com)

Festival proposé par :

En partenariat avec :



**MAIRIE - 12 RUE JEAN MOREL - 42190 CHARLIEU**

Tél. 04 77 69 33 89 - Fax 04 77 69 07 28

[www.ville-charlieu.fr](http://www.ville-charlieu.fr) • [www.facebook.com/villedesharlieu](http://www.facebook.com/villedesharlieu)

Du lundi au samedi de 8h45 à 11h45 et de 13h30 à 17h

Fermeture le mercredi après-midi et samedi après-midi

*Le bulletin est rédigé par le groupe "Communication" des élus :*



Martine  
Desbois



Bernard  
Charrier